LE CONFLIT ENTRE MADRID ET BARCELONE

Tandis que la Catalogne s'apprête à résister le Gouvernement central envisage l'emploi de la force

Vers une heure du matin, hier, on a eu connaissance, à Barcelone, du texte des décrets-lois par lesquels le gouvernement Samper pense apporter une solution au différend existant entre le gouvernement de la République et le gouvernement de la Généralité de Catalogne.

Ces décrets-lois ont causé une déception dans les milieux gouvernementaux catalans. Accorder au gouvernement catalan la faculté de faire une loi sur les affermages des terres c'est, en effet, remarque-t-on, une manière de l'inviter à élaborer une nouvelle loi à la place de celle en discussion.

D'autre part, on apprend que le conseiller législatif du gouvernement catalan, M. Llubi Vallesca, travaille activement à l'élaboration du règlement pour l'application de la loi du 12 juin. Ce règlement sera soumis à l'approbation du gouvernement catalan dans sa réunion de lundi prochain.

On ajoute que malgré l'annulation décrétée par Madrid, la loi sera appliquée.

Un journaliste a demandé au ministre des Travaux publics quelle serait l'attitude du gouvernement au cas où la Généralité de Catalogne maintiendrait son point de vue contraire à l'acceptation de la sentence rendue récemment par le tribunal des garanties constitutionnelles à propos de la loi d'affermage promulguée par le gouvernement catalan.

Le ministre des Travaux publics a répondu : « Dans ce cas, je pense qu'il n'y a pas d'autre ressource que l'emploi immédiat de la force ».

Les paroles de M. Guerra Del Rio ont provoqué un grand émoi parmi les députés socialistes et républicains.

UN EXTRÉMISTE MEURTRIER ARRÊTÉ EN ESPAGNE

La police a arrêté un nommé Fulgencio Vera, âgé de 40 ans, qui, depuis l'instauration de la République, se trouvait à l'étranger. Il s'agit d'un ancien membre d'Action des syndicats dits libres. Il est accusé d'avoir participé, au mois de novembre 1920, à l'assassinat de l'avocat républicain François Layert. Il avait été arrêté avant cette date sous l'accusation d'autres délits sociaux, mais il avait toujours été acquitté.

Il a avoué qu'il avait participé à l'assassinat de M. Layert, aidé d'autres camarades dont il a donné les noms. Quelques-uns de ces individus sont depuis décédés. Fulgencio Vera a déclaré avoir touché pour cet assassinat 100 pesetas. Les autres complices s'étaient partagés une somme de 20.000 pesetas. Il a avoué également avoir tiré sur l'avocat au moment où celui-ci sortait de chez lui.

DES CRIMINELS FAISAIENT ABSORBER DU VERRE PILÉ A LEURS INVITÉS

A Washington, la police a découvert une affaire criminelle d'un caractère particulier. Des malfaiteurs étaient connaissance avec des pauvres, les emmenaient au restaurant et jetaient du verre pilé dans la nourriture. Ils appelaient la police, faisaient constater ces blessures apparentes, puis l'affaire passait aux chefs de la bande, c'est-à-dire un médecin et un avocat. [illegible]

Le médecin soignait longuement les victimes et l'avocat engageait un procès contre les propriétaires du restaurant, qui se voyaient obligés de débourser à leur profit des sommes considérables.

ONZE PERSONNES TUÉES PAR UNE EXPLOSION EN AMÉRIQUE

On mande d'Olympia (Etat de Washington), qu'une poudrière située à Hawks Prairie, à onze kilomètres au nord-est d'Olympia, a fait explosion.

Onze personnes ont été tuées.

LES A. C. S'ÉLÈVENT CONTRE LA FABRICATION ET LE COMMERCE DES ARMES

La conférence internationale des associations de mutilés et anciens combattants communique la note suivante :

« Les associations françaises adhérentes à la C.I.A.M.A.C., rappellent la position que les anciens combattants ont prise depuis longtemps contre la fabrication et le commerce des armes, sources de profits privés et de dangers internationaux.

» Prennent acte des propositions faites officiellement à Genève par plusieurs gouvernements pour établir le contrôle international du trafic et de la fabrication de toutes les armes au moyen d'un système sévère de licences :

» Enregistrent avec une profonde satisfaction la déclaration unanime par laquelle les Etats-généraux de la jeunesse française condamne la fabrication et le commerce privé des armes, munitions et engins de guerre :

» Demandent à l'opinion publique toute entière de joindre sa voix .. celle des anciens combattants et des jeunes et de faire pression pour que la conférence de Genève établisse sans tarder un contrôle international permanent et efficace, condition encore insuffisante, mais nécessaire, de tout effort sérieux contre la course aux armements et à la guerre. »

9639

DEUX FILLETTES DISPARUES ONT ÉTÉ RETROUVÉES

Maria Montereau et Julia Pérez, les deux fillettes âgées de 8 et 6 ans, dont les parents, qui habitent impasse Boise, à Saint-Denis, avaient signalé la disparition, avaient été retrouvées à Herblay par Mme Boclère, demeurant à la Patte d'Oie. Dimanche soir, Mme Boclère avait remarqué, sur la route nationale, deux fillettes qui paraissaient exténuées. Elle les réconforta et les conduisit chez le Secrétaire de la Mairie.

Les enfants s'exprimant difficilement en français, il fut impossible de savoir d'où elles venaient et elles furent hospitalisées.

Hier, les gendarmes purent identifier les enfants qui furent rendues à leurs familles.

"PHILIPS"

Le Directeur de la Succursale PHILIPS de Lille avait convoqué le 23 Juin l'élite de l'Industrie Métallurgique, Minière et Textile du Nord de la France, pour assister à une Conférence-démonstration sur l'utilisation des rayons X dans la métallurgie et le textile.

Environ 100 Industriels, Directeurs d'Usines et Ingénieurs ont apprécié à sa valeur la conférence simple et précise de l'Ingénieur SCHMIDT, du Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris, qui leur a présenté les avantages du contrôle industriel par rayons X.

Le problème est maintenant résolu et les études des Laboratoires PHILIPS ont permis la réalisation d'appareils d'une puissance étonnante. On radiographie en quelques minutes des épaisseurs d'acier de 70 ou 80 m/m. Les défauts de ces pièces apparaissent alors avec une netteté qui ne laisse subsister aucune ambiguïté. La connaissance des défauts des soudures, des métaux fondus autorise alors une idée exacte et précise de la sécurité offerte par les pièces examinées.

Les métaux comme les hommes auront leurs médecins.

Les rayons X qui décèlent ainsi les défauts internes des grosses pièces métallurgiques, permettent aussi d'étudier la structure des textiles. La diffraction des rayons X sur les fibres, sur les molécules de la soie ou du coton permet, en effet, de tirer de très importantes conclusions théoriques sur les arrangements des atomes dans le fil. La science arrive à connaître ainsi les plus intimes secrets de la Nature.

Le grand mérite des Laboratoires PHILIPS est d'avoir créé un appareillage dont l'utilisation ne présente aucun danger ; la haute tension et les rayonnements parasites sont inoffensifs dans ces appareils dont la protection évite toute possibilité d'accident.

Tous les assistants ont été vivement intéressés par les démonstrations et les expériences faites sur leur demande.

Au fur et à mesure d'éventuelles améliorations ou de nouvelles inventions conçues par PHILIPS, d'autres conférences seront faites dans le but de permettre à cette grande firme de collaborer étroitement avec l'Industrie Française.

MALFAITEURS LYNCHÉS PAR LA FOULE EN ESPAGNE

Dans le village de Baya-Baja, cinq cents habitants se sont jetés sur deux voleurs qui étaient conduits en prison par la garde civile.

Les malfaiteurs ont été arrachés des mains des policiers et tués à coups de hache et de bâton par la foule.

Un troisième malfaiteur a été épargné car on savait qu'il s'agissait d'un fou.

Les corps des victimes ont été déchiquetés au point qu'il a été impossible de les identifier.

Les habitants du village ont déclaré qu'ils étaient décidés dorénavant à faire la justice par eux-mêmes, car depuis quelque temps, les vols sont nombreux et les voleurs ne sont pas punis.

A PROPOS D'UN OFFICE DU CHARBON

Un entretien avec M. Raoul Evrard député du Pas-de-Calais

Certains journaux ont annoncé que la Commission des Mines avait abandonné la proposition de MM. Baron, Evrard, Ramadier, etc..., tendant à la création d'un Office national du charbon. Nous avons demandé à M. Raoul Evrard, vice-président de la Commission des Mines, et l'un des principaux rédacteurs de la proposition de loi, de nous dire si ce bruit était vraiment fondé.

« Non, nous répondit l'honorable député du Pas-de-Calais, ce bruit n'est pas du tout fondé. A la vérité, la Commission des Mines a extrait de notre proposition l'article 2 visant le contrôle de la gestion des houillères, pour en faire une proposition spéciale. Elle a fait cela à la demande de M. Ramadier qu'elle a chargé du rapport. Le reste de la proposition de loi tient toujours, et M. Ramadier en reparlera même dès jeudi devant la Commission.

» Des gens à qui déplaît l'institution que nous proposons, ont trop vite pris leur désir pour la réalité. Ils se rendront compte bientôt que nous n'avons pas abandonné l'intention d'amener la Chambre à se prononcer sur la création d'un Office du charbon, Office que nous considérons de plus en plus indispensable, avec le monopole de l'importation du charbon, pour solutionner au mieux de l'intérêt général et des travailleurs de la mine, l'angoissant problème minier ».

UN RAID AÉRIEN « New-York–Varsovie »

Deux aviateurs polonais se sont envolés hier d'Amérique pour le tenter

Les aviateurs polonais Benjamin et Josedé Adamowicz se sont envolés hier matin, à 10 h. 40 (G. M. T.), à bord de l'avion « Warsaw », pour Varsovie. Ils se dirigent sur Habbour-Grâce (Terre-Neuvé), où ils compléteront leur approvisionnement en essence et continueront leur vol sur l'Europe. Ils sont accompagnés par l'aviateur danois Holger Hoiris, qui, avec le même avion, qui s'appelait « Aless-Miss-Liberty », traversa l'Atlantique, avec le Danois Otto Hellic et a atterri à Copenhague, en 1931.

Hoiris quittera les frères Adamowicz à Habbourg-Grâce. Les frères Adamowicz avaient tenté la traversée de l'Atlantique l'an dernier, mais ils avaient dû atterrir à Terre-Neuve, arrêtés par le brouillard.

CHEZ LES MUTILÉS, RÉFORMÉS, VEUVES, ETC., DU NORD

Le Conseil d'administration du Comité interfédéral du Nord et la France, s'est réuni samedi 23 juin courant, à 13 h. 30, au Secrétariat, 8, rue Baptiste Monnoyer, sous la présidence de M. DESORBAIX, vice-président, en remplacement de M. Balavoine, empêché.

Après adoption du procès-verbal de la réunion du 9 de ce mois, le président de séance passe à l'ordre du jour.

Semaine du Combattant. — Le Conseil d'administration reçoit communication du compte rendu de l'assemblée générale et des divers échanges de vues en ce qui concerne l'élaboration du Congrès de Strasbourg.

Diverses motions relatives à l'intangibilité des droits reconnus aux Anciens Combattants et aux conditions essentielles du redressement national en se tenant au-dessus des techniques particulières et des préjugés des partis politiques.

Congrès de Maubeuge. — Il est donné connaissance des vœux présentés par les Associations à l'occasion du Congrès de Maubeuge, dont un exemplaire a été envoyé aux rapporteurs en vue d'un compte rendu général.

Les congressistes recevront chacun un dossier contenant toute une documentation relative aux travaux des commissions.

Annuaire. — A la suite de propositions présentées au Comité interfédéral et à la Fédération, le Conseil d'administration décide de maintenir le statu-quo en ce qui concerne toute collaboration à une publication quelconque, en dehors du « Nord Mutilé et Combattant » organe de la Fédération.

Confédération Nationale. — La Fédération de l'arrondissement de Valenciennes a soumis à l'appréciation du Conseil d'administration, deux vœux qui ont retenu toute son attention. L'assemblée se prononce dans le sens d'une tentative d'essais des formules de consultation préconisées.

Il est spécifié que les délégués suppléants doivent voter non à leur convenance mais sur mandat impératif du titulaire. En principe, il sera tenu compte de l'avis des minorités lorsque l'unanimité ne sera pas obtenue.

Le Conseil d'administration se réunira le jeudi 5 juillet en prévision du Conseil National de la Confédération Nationale et après le Congrès Interfédéral de Maubeuge, pour arrêter le programme d'action des délégués de la Fédération.

9221

L'INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA SUCCURSALE DUNLOP DE LILLE

Le pneumatique et d'ailleurs l'industrie du caoutchouc en général joue un rôle primordial dans la vie courante moderne.

Aussi toutes les firmes spécialisées en la matière et notamment la Maison DUNLOP, ont, elles besoin d'avoir à leur disposition, pour satisfaire aux commandes, aux nécessités de stockage, etc..., des locaux particulièrement spacieux et bien aménagés.

C'est là ce qui a amené DUNLOP, dont on connaît toute l'importance, à créer à Lille une succursale moderne, digne de sa réputation de pionnier en tant qu'organisation de ses « stations-service » et création d'une technique nouvelle.

Il faut reconnaître que les choses ont été bien faites et que l'édifice qui se dresse au 210, du boulevard de la République, à La Madeleine, peut être cité comme un véritable modèle du genre.

Les architectes qui l'ont conçu, l'entreprise Bateau qui l'a réalisé et M. l'ingénieur qui a dirigé les travaux se sont réellement surpassés.

Ils ont bâti un bâtiment clair, aérable, parfaitement aménagé qui a été inauguré hier après-midi, à l'issue d'un banquet qui eut lieu, à 12 h. 30, à Bellevue par de nombreuses personnalités du monde de l'industrie automobile et de la firme DUNLOP.

Parmi ces dernières, on remarquait: MM. le colonel **Pétavy**, administrateur délégué de la Maison DUNLOP ; **Scriron**, sous-directeur commercial ; **Constant Coëffé**, directeur régional du Nord-Est ; **Vandercheiden**, directeur de la succursale de Lille ; **Wild**, qui le remplacera au début du mois prochain. M. Vandercheiden étant appelé à Amiens ; **Pierre Coëffé**, sous-directeur ; **Favre, Lebas, Lannelongue** et **Fédegaye**, voyageurs.

Au nombre des visiteurs, nous avons noté, outre M. **Colrat**, ancien garde des sceaux, MM. **Lebeau**, président de la Chambre Syndicale de l'Automobile ; **Cabour**, de la Maison Cabour frères ; **Guez**, de l'Aéro-Club de Lille ; **Dron**, agent Unic, à Lille ; **Sergy**, agent Bernard, à Lille ; **Dimur**, directeur de la Centrale du Nord Renault ; **Debayer**, de la Maison Debayer ; **Caron**, d'Hazebrouck ; **Henri Macaère**, de Lille ; **Langiet, Legrand**, d'Avesnes-les-Aubert ; le colonel **Burieux, Delepoulle**, président des Amis de Lille ; **Arneux**, ancien bâtonnier ; **Descamps**, maire de La Madeleine ; **Castelin**, président de la Chambre Syndicale des Négociants en automobiles, de Lille ; **Descamps**, de la Chambre de Commerce de Lille, etc., etc..

Un édifice modèle

Donc, à 16 heures, a eu lieu l'inauguration.

A l'aide d'une paire de ciseaux, M. Colrat a tranché un ruban jaune et noir qui barrait l'entrée du hall principal et on a commencé la visite du nouveau bâtiment.

Après avoir traversé le vestibule, dans lequel la foule des invités était massée, et en laissant les bureaux à main droite on trouve un vaste hall, dénommé salle de préparation. C'est dans cette pièce que seront confectionnés les colis à expédier, déchargés les envois de la maison mère, qu'ils seront déballés avant leur repartition dans les différents rayons des magasins où tout est soigneusement classé.

De plus, toujours dans le même hall a été installé une bascule destinée à « peser » chaque essieu de voiture ou de camion afin de déterminer les pneumatiques qui doivent être montés.

Enfin c'est également dans ce hall, que se trouve la « station-service » destinée à assurer la rapide satisfaction des usagers isolés qui viennent soit faire changer leurs pneumatiques, soit solliciter de sages et d'utiles conseils des spécialistes avertis, que la firme DUNLOP met généreusement à leur disposition.

A droite ouvrant dans ce hall, se trouve un premier magasin, dans lequel sont stockés les pneus de grande dimension et les bandages de camions.

Enfin, toujours dans la même direction, se trouve une dernière pièce possédant une porte de sortie sur l'avenue du Romarin, où, dans quelques jours sera installée une presse hydraulique destinée au montage des bandages pleins.

Au premier étage se trouvent de vastes magasins où, dans des rayonnages judicieusement établis, sont placés les pneumatiques de taille moyenne. Ils sont d'ailleurs soigneusement classés et répartis de façon à ce que les dimensions les plus communément employées soient immédiatement sous la main du personnel. Encore un petit détail, soit dit en passant, qui dénote la volonté de la Maison DUNLOP, de pouvoir satisfaire rapidement son innombrable clientèle, avec le minimum de perte de temps possible.

Enfin au second étage, sont emmagasinés des pneus servant aux bicyclettes, les bandes de protection pour les chambres montées dans des pneumatiques à base, à jantes creuses, etc., etc..

Un ascenseur rapide et silencieux dessert les différents magasins, évitant au personnel toute fatigue inutile et assurant avec rapidité la montée ou la descente du matériel à transporter.

Un toast

A l'issue de la visite de cet établissement modèle, un vin d'honneur a été offert aux hôtes de la firme DUNLOP.

Un toast a été porté par M. Pétavy, administrateur délégué, qui, a vivement remercié les nombreuses personnes présentes d'être venues assister à la petite fête organisée à l'occasion de l'inauguration de la succursale DUNLOP.

L'orateur a ensuite fait un chaleureux éloge des collaborateurs dévoués qui assurent la prospérité de la firme qu'il dirige dans le Nord. Il a souligné d'une façon toute particulière, le dévouement et les efforts méritants de MM. Vandercheiden et Constant Coëffé, puis il a annoncé le très prochain départ du premier nommé pour Amiens, et il a présenté son successeur, M. Wild, qui sera secondé par M. Pierre Coëffé.

Passant alors à un autre ordre d'idées, M. Petavy a exposé les causes qui avaient amené la Maison DUNLOP à faire bâtir un nouvel immeuble pour abriter les différents services de la succursale de Lille.

« La clientèle, a-t-il, dit, s'intéresse de plus en plus aux données techniques, elle demande des renseignements sur les points qui l'intéressent, d'où nécessité de la satisfaire. Elle veut être rapidement servie : station-service ; elle aime être bien accueillie, or on sait que la Maison DUNLOP a toujours eu la réputation de réserver à ses visiteurs une réception charmante, bien digne du qualificatif de française, et qui aura maintenant un cadre adéquat ».

En terminant, M. le colonel Petavy a levé son verre aux amis du Nord de la grande firme, aux personnalités présentes et aux dévoués collaborateurs nordistes de DUNLOP.

Puis, la conversation est devenue générale, chacun s'extasiant sur le parfait aménagement de la nouvelle succursale de DUNLOP.

Un banquet

Le soir a eu lieu un second banquet qui avait réuni toutes les hautes personnalités nordistes.

L'heure tardive à laquelle cette dernière réunion a eu lieu nous oblige à reporter à demain son compte rendu.

A. G.

A PROPOS DES MODIFICATIONS AU RÉGIME DES RETRAITES DES AGENTS DES GRANDS RÉSEAUX

Suite à une intervention auprès de M. le Ministre des Travaux publics, M. LACOURT, député du Nord, a reçu de M. Flandin, la lettre suivante :

« Par lettre du 28 mai 1934, vous avez bien voulu appeler mon attention sur une requête de la Fédération Nationale des retraités des Chemins de fer, groupe d'Aulnoye, 81, rue de l'Hôtel de Ville, relative aux modifications dont à été l'objet le régime des retraites des agents des Grands Réseaux.

» En réponse à votre intervention, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le décret-loi du 19 avril 1934 a maintenu aux agents en service avant cette date le régime de retraite antérieur ;

» Le texte nouveau s'est borné, en ce qui vise le personnel affilié avant le 20 avril et les retraités, à apporter aux arrérages des pensions liquidées ou à liquider, les abattements nécessités par la situation financière actuelle.

» Ces mesures ont été prises, d'ailleurs, consécutivement aux dispositions adoptées par le Gouvernement dans les décrets d'économie concernant les fonctionnaires et les retraités de l'Etat.

» Veuilles agréer, etc... »

A LA COMMISSION D'ASSURANCES ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES

La commission d'assurances et de prévoyance sociales a adopté, sur le rapport de M. Corsin, un projet de loi tendant à modifier et à compléter l'article 64 de la loi des assurances sociales concernant les sanctions dont sont passibles les employeurs qui ne se conforment pas à la loi.

La commission a ensuite adopté, sur le rapport de M. DELCOURT, député du **Nord**, un projet de loi tendant au rétablissement de l'équilibre financier des fonds de majoration de rentes d'accidents du travail.

POUR UNE ACTION COMMUNE ENTRE LES SOCIALISTES ET LES COMMUNISTES

Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de la délibération de la Commission administrative permanente du parti socialiste S.F.I.O. Toutefois, celle-ci a décidé :

1° De convoquer le Conseil national pour le dimanche 15 juillet ;

2° De charger une Commission composée de MM. Paul Faure, Lebas, Zyromsky et Léon Blum de rédiger la réponse à la nouvelle proposition dont elle a été saisie par le parti communiste.

DES ARMATEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS ONT ÉTÉ REÇUS HIER A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL

M. Jules Michel, directeur du cabinet du président du conseil, en l'absence de M. Doumergue, a reçu hier une délégation d'armateurs de la région du Nord présentée par MM. FARGEON, **sénateur du Pas-de-Calais** ; Léon VINCENT, **député-maire de Calais**, venue lui exposer leurs desiderata sur les répercussions que peut avoir l'article neuf du projet de réforme fiscale pour les industries vivant de la pêche. M. Jules Michel a assuré la délégation qu'il fera part des doléances des armateurs à M. Gaston Doumergue.

LE 14e CONGRÈS INTERFÉDÉRAL DES MUTILÉS ET A. C. S'OUVRE AUJOURD'HUI A MAUBEUGE

Le comité organisateur du 14e congrès des A.C., mutilés et victimes de la guerre à Maubeuge et plus particulièrement les dirigeants des groupements locaux ont, après des semaines d'efforts persévérants, vaincu les considérables difficultés de préparation et les manifestations des 29, 30 juin et 1er juillet s'annoncent comme véritablement grandioses.

Ils ont trouvé partout les concours les plus généreux et les journées qui s'ouvrent resteront justement célèbres dans les annales maubeugeoises. Voici les dernières détails du programme du 14e congrès :

Vendredi, rassemblement des congressistes à Sous-le-Bois, à l'arrivée du train (9 h. 30), visite aux monuments aux monuments aux morts de Sous-le-Bois, Douzies et Maubeuge.

Départ de Maubeuge à 11 heures pour la « Petite Suisse », par Cousoire, Hestrud, Soire-le-Château, Clairfayts, Eppe-Sauvage, Trélon.

Déjeuner à Trélon à midi, et retour à Maubeuge par Liessies, Soire-le-Château, Dimechaux, Ferrière-la-Grande.

Réception à l'Hôtel de Ville de Maubeuge à 15 h. 30, puis ouverture solennelle du congrès et réunion des commissions.

Après le repas en commun, à 19 h. 30, concert public sur la place Verte, par la Société Philharmonique de Maubeuge.

Samedi 30 juin, rassemblement à 8 h. 15 et visite des cimetières de Maubeuge et d'Assevent.

Visite de la fabrique de glaces à Boussois, retour à Maubeuge pour le déjeuner. Les congressistes visitent l'exposition à 14 heures et se remettent ensuite au travail dans les commissions jusqu'à épuisement du programme.

Concert public à 19 h. 30, à Sous-le-Bois, sur la place de l'Industrie, par la Fanfare municipale de Sous-le-Bois.

Repas à 20 h. 30 et soirée intime à la salle des fêtes de Sous-le-Bois (orchestre).

Programme de la visite ministérielle

Le séjour à Maubeuge de M. Rivollet, ministre des Pensions, est établi comme suit :

Dimanche 1er juillet, à 10 h. 44, arrivée de M. le ministre à la gare de Maubeuge et réception par M. le député-maire, les membres du Conseil municipal, les invités officiels et le comité interfédéral.

A 11 heures, M. le ministre se rend au monument aux morts de Maubeuge.

A 11 h. 05, M. le ministre se rend à la Porte de Mons, où a lieu l'inauguration de la plaque en l'honneur des Défenseurs de Maubeuge.

A 11 h. 10, cérémonie d'inauguration de la plaque sous la présidence d'honneur du ministre des Pensions. Discours de M. le colonel de Witasse, président du Comité de la plaque.

A 11 h. 25, M. le ministre se rend place du Maréchal-Foch, où les sociétés défileront devant la tribune officielle.

A 11 h. 30, défilé des sociétés.

A 12 heures, M. le ministre se rend à l'Hôtel de Ville de Maubeuge.

A 12 h. 05, réception à l'Hôtel de Ville par M. le député-maire et le Conseil municipal.

A 12 h. 20, M. le ministre, accompagné des personnalités officielles, se rend au Vélodrome, où a lieu la séance solennelle de clôture du congrès.

A 12 h. 25, séance plénière sous la présidence de M. le ministre des Pensions.

A 13 h. 40, visite de l'exposition, à la salle Sthrau, par le ministre des Pensions et les personnalités officielles.

A 14 heures, banquet de clôture, sous la présidence de M. le ministre.

Chemin de fer du Nord

A l'occasion du congrès la Compagnie a pris les dispositions suivantes :

Réductions sur le parcours en chemin de fer de 50 % aux congressistes porteurs de leur carte d'invitation à ce congrès.

50 % aux groupements d'A.C. (membres bienfaiteurs et actifs), suivant les indications du tarif spécial G.V. 8/108.

40 % sur le prix de deux billets simples, aux voyageurs isolés qui se rendront aux fêtes de Maubeuge, le 1er juillet.

Le 1er juillet, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en marche des trains supplémentaires, permettant aux congressistes de la direction de Dunkerque, Saint-Omer, Hazebrouck, Armentières, Lille, Roubaix, Tourcoing, Seclin, Somain, Douai, Orchies, Saint-Amand, Valenciennes, Le Quesnoy, d'être à Maubeuge à 7 h. 30 et 8 h. 47 du matin.

Les congressistes et voyageurs de Cambrai, Caudry, Busigny, Le Cateau, Landrecies, pourront emprunter le train 103 jusqu'à Aulnoye, où ils trouveront la correspondance d'un train supplémentaire arrivant à Maubeuge à 8 h. 47.

Un train supplémentaire d'Hirson à Maubeuge sera mis en marche suivant l'itinéraire ci-dessous :

Hirson, départ 6 h. 46 ; Anor, 6 h. 58; Fourmies, 7 h. 04 ; Glageon-Couplevoie, 7 h. 09 ; Trélon-Glageon, 7 h. 13 ; Liessies, 7 h. 22 ; Soire-le-Château, 7 h. 32 ; Sars-Poteries, 7 h. 40. Correspondance par le train 1461, venant d'Avesnes, arrivant à Sars-Poteries à 7 h. 46 ; départ à 7 h. 46 ; Dimont, 7 h. 49 ; Dimechaux, 7 h. 53 ; Obrechies, 7 h. 56 ; Ferrière-la-Petite, 8 h. 01 ; Ferrière-la-Grande, 8 h. 05 ; Rousies, 8 h. 09 ; arrivée à Maubeuge à 8 h. 14, où les congressistes trouveront une correspondance pour Sous-le-Bois par le 114, départ à 8 h. 53; arrivée à Sous-le-Bois à 9 heures.

Un train de retour sera formé le soir, permettant de repartir de Maubeuge à 18 h. 19 pour arriver à Hirson vers 19 h. 46.

Des trains supplémentaires seront également mis en marche sur Lille-Tourcoing (voir les horaires dans les gares).

A 74 ans elle gagne encore sa vie

" C'est grâce à Kruschen " dit-elle.

Voici sa lettre que tout le monde peut voir aux bureaux de Kruschen :

" J'ai 74 ans, je prends des Sels Kruschen depuis des années. C'est grâce à eux que je suis encore en bonne santé et que je travaille encore, à mon âge, comme une jeune femme de 30 ans. Je préfère me passer de beurre sur mon pain que de mes Sels Kruschen. Grâce à eux, je digère bien et n'importe quoi, car ils me tiennent le corps libre tous les jours. Je fais des ménages et c'est grâce à Kruschen que je puis encore gagner ma vie tous les jours". - Mme D...., Lille (Lettre 1834)

Les Sels Kruschen empêchent toute constipation. Ils obligent aussi les reins et le foie à vous débarrasser régulièrement des poisons de la nutrition. Ils vous font ainsi un sang pur et propre qui porte jusque dans vos moindres fibres une force, une vigueur nouvelles. Vous vous sentez alerte, gai et dispos, aucune tâche ne vous effraie.

SELS KRUSCHEN — 9 fr. 75 le flacon — 16 fr. 90 le grand flacon (suffisant pour 120 jours) — TOUTES PHARMACIES

9042

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES SECRÉTAIRES, EMPLOYÉS DE MAIRIE, AGENTS ET OUVRIERS COMMUNAUX

Le congrès de l'Association générale des secrétaires, employés de mairie, agents et ouvriers communaux de France et des colonies, s'est tenu à l'Hôtel de Ville de Paris, sous la présidence de M. Jouy, d'Epinal, président de l'A.C.

Le congrès protesta contre la campagne menée par le Comité de salut économique pour faire appliquer les décrets-lois aux traitements du personnel communal. Le président de l'association a été chargé de mener une campagne vigoureuse et même, le cas échéant, à recourir à une action en justice contre les imputations calomnieuses à ce groupement.

Le soir, de nombreux sénateurs et députés assistaient à la réception organisée par l'A.G. M. Marchandeau, ancien ministre, maire de Reims, vint y représenter l'association nationale des maires de France. C'est en cette qualité que, répondant à M. Jouy, M. Marchandeau protesta contre la campagne entreprise contre les traitements des employés communaux. Il fit l'éloge de ce personnel et déclara que les maires savent administrer les finances communales et ne doivent pas subir les ordres qui sont contraires aux libertés communales.

L'importance des déclarations de MM. Sarraut et Marchandeau a été jugée telle que l'A.G. en fera l'envoi à tous secrétaires de mairie professionnels des communes de France.

Le lendemain, une délégation fut reçue au ministère de l'Intérieur et remit au ministre une note écrite sur divers points, notamment le projet de retraite et l'intangibilité des traitements communaux. Les congressistes furent reçus par le président du Conseil municipal de Paris dans les salons de l'Hôtel de Ville.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES SYNDICATS PROFESSIONNELS

Par arrêté en date du 23 juin 1934, la médaille d'honneur des syndicats professionnels est attribuée aux personnes ci-après désignées :

Médaille d'or : Nord. — M. Leroux, secrétaire du Syndicat des fabricants de chicorée de France de 1906 à 1920, président de ce groupement de 1920 à ce jour, soit vingt-six ans de services syndicaux.

M. Swaab, président du Syndicat des voyageurs et représentants de la région du Nord de 1909 à 1921, président du Syndicat des représentants en vins et spiritueux du Nord de 1920 à ce jour, soit vingt-cinq ans de services syndicaux.

L'EXAMEN MUSICAL DES JEUNES APPELÉS

I. — L'examen musical réservé aux jeunes gens qui doivent être appelés en octobre 1934 et qui sont désireux d'obtenir le certificat d'aptitude musicale aura lieu pour ceux qui demandent à le subir à Lille, le samedi 21 juillet, à partir de 8 heures, à la Citadelle.

En plus des aptitudes musicales, les candidats seront examinés sur la connaissance de l'alphabet morse.

Les demandes écrites devront parvenir à M. le colonel commandant le bureau de recrutement de Lille, 28, place aux Bleuets, avant le 16 juillet, dernier délai.

II. — Les jeunes gens qui pour diverses raisons n'obtiendront pas ce certificat d'aptitude musicale et qui sont désireux de servir dans une musique régimentaire, fourniront dans le plus bref délai à leur commandant de recrutement, une demande accompagnée d'un certificat légalisé émanant, soit d'un chef de fanfare ou d'harmonie, soit d'un professeur de musique confirmant expressément leurs aptitudes musicales.

FEUILLETON DU 29 JUIN 1934. — N. 41

LE PARFUM MYSTÉRIEUX

PAR CH. QUINEL ET A. DE MONTGON

— Qu'est-ce que je viens d'apprendre? Le Français que vous aviez arrêté est reparti libre, quelle est la nouvelle sottise que vous avez faite ?

— Oh ! monsieur, dit Shannon, j'ai acquis la conviction que Robert Olivier était entièrement innocent et même...

Le chief justice lui coupa brusquement la parole :

— Il fallait vous en apercevoir plus tôt, ce que vous avez fait est tout juste suffisant pour nous attirer des désagréments avec les représentants de son pays. On n'arrête pas un étranger avec cette désinvolture, ou si on l'arrête on le garde. N'a-t-il pas cambriolé le cottage du prince Osman ?

— Monsieur, il l'a, en effet, cambriolé.

— Alors le prince Osman n'est pas le prince Osman, et je crois que demain nous tiendrons le vrai coupable.

— Encore une sottise sans doute. Le vrai coupable ? Vous disiez que lord Falmouth était en vie ?

— Si vous voulez m'entendre, monsieur, je vous expliquerai tout au long ce que j'ai découvert.

— Non, merci, ce doit être un tissu de fadaises ! Une nouvelle erreur, et je vous préviens que vous sautez ! La justice est représentée dans les images avec un glaive et une balance et non pas avec une girouette et un bonnet d'âne !

La langouste bien qu'assaisonnée à la Newbourg, ne parut pas aussi savoureuse qu'elle l'eût dû à l'infortuné Tom Shannon.

CHAPITRE XVIII

LA DERNIÈRE CIGARETTE

A dix heures très exactement, Robert et Johnson entraient chez le coroner.

— Voici la preuve que vous souhaitez, dit Robert en présentant un ravissant petit soulier lamé d'argent.

— Comment vous êtes-vous procuré cela ? glapit le magistrat déjà sur la défensive.

— Par les voies les plus honnêtes !

— Vous n'avez pas encore fait le cambrioleur ?

— Non... seulement le garçon livreur. Veuilles comparer avec la photographie.

— C'est bien cela, finit par reconnaître le magistrat, après une étude approfondie.

Mais, au lieu d'exprimer des remerciements ou des félicitations, Shannon se contenta de dire avec aigreur :

— Tout ça c'est très joli. Vous m'avez démontré qu'Osman avait pu assassiner lord Falmouth, s'approprier ses biens et que lady Greta l'avait aidé à porter sur la voie la mort inconnu, mais, je vous le demande, qu'est-ce que ce mort a à faire avec lord Falmouth ? Vous n'alles pas prétendre que c'est son cadavre qui était à Druid's Glen ? Il y a là une grave lacune. Vous me dites que lord Falmouth est assassiné, mais vous ne m'avez pas dit où était son cadavre et, quand il y a un cadavre, ce n'est pas celui de lord Falmouth !...

— Dans moins d'une heure, si vous le voulez, vous aurez cette double explication...

— Et comment cela ?

— En venant avec nous.

— Où donc ?

— Au cimetière de Carrick...

— Ah ! pas de plaisanterie !...

— Je n'ai jamais été aussi sérieux. Le mort de Druids' Glen, c'est John Peebles.

— John Peebles ! Mais John Peebles était bien et dûment enterré la veille du jour où l'on a découvert la disparition de lord Falmouth, et John Peebles n'est pas lord Falmouth !

— Non, dit Robert avec calme, mais lord Falmouth a pris sa place...

— Où ça ?

— Eh bien ! là où il devait être, au cimetière.

— Permettez. Comment le savez-vous?

— Tout simplement parce qu'il ne peut être que là. J'avais eu tout de suite cette intuition, j'avais été au cimetière pour visiter la dernière tombe refermée qui était celle de John Peebles. J'avais cru remarquer que la terre n'était pas aussi tassée qu'elle l'est ordinairement par des fossoyeurs professionnels, mais cette constatation ne m'avait donné aucune certitude, car la tombe était couverte de neige et vous n'auriez jamais voulu la laisser fouiller sur un aussi faible indice. Ce qui m'a ancré dans cette pensée que le mort devait être Peebles, c'est-à-dire un cadavre relativement peu frais, c'est qu'on avait pris soin de l'inonder de parfum, ce qui indiquait la volonté de lui enlever son odeur cadavérique. Le but a été si bien atteint que le docteur Stoke lui-même s'y est trompé et n'a pas reconnu que la mort remontait à plusieurs jours déjà